

LES TRAVAUX VONT BLOQUER LA RUE DES OLLIERS CÔTÉ PLACE DU POSTEL

CIRCULATION. Modifiée jusqu'à mardi. Les travaux de la place du Postel ont été ralentis à cause des sépultures retrouvées la semaine dernière à 1,30 mètres de profondeur. Les engins s'affairent en ce moment au niveau du carrefour entre la rue des Olliers et la place du Postel. Ce passage est interdit à la circulation jusqu'à demain vendredi, à 17 heures. Puis la rue des Olliers sera accessible vendredi soir, samedi et dimanche. Les travaux entraînant de nouveau la fermeture de la rue Olliers recommencent lundi, à 8 heures. À partir de 17 heures le mardi 20 mars, les voitures pourront circuler normalement jusqu'au Postel. Il est possible de faire demi-tour au bout de la rue des Olliers, quand elle est fermée, avant l'entrée de la place. L'accès aux piétons est conservé. ■

LE P'TIT JULIEN

... et les courriers qui pèsent sur le budget

Le P'tit Julien apprend toujours des choses passionnantes aux assemblées du Sictom Issoire-Brioude. Les élus aussi, sans doute. Sinon, comment expliquer qu'ils y viennent aussi nombreux ? Bref. Vendredi dernier, le P'tit Julien a découvert qu'après chaque réunion, quand le Sictom envoie en version papier le compte rendu de la réunion aux délégués (titulaires et suppléants), cela lui coûte la bagatelle de 1.700 euros. Heureusement, les élus se sont engagés à opter pour l'envoi par mail. Il faut, se dit le P'tit Julien, savoir sortir de sa zone de confort...

Brioude → Vivre sa ville

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE ■ Le syndicat a adopté vendredi son budget 2018 avec un taux de TEOM en baisse

Les contribuables vont en profiter

Plus de 150.000 euros resteront cette année dans le porte-monnaie des habitants qui dépendent du Sictom Issoire-Brioude pour leurs déchets.

Pomme Labrousse

pomme.labrousse@centrefrance.com

Le débat d'orientations budgétaires qui s'était tenu le 24 janvier dernier ne laissait guère de doute : vendredi, les élus du Sictom (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) Issoire-Brioude ont validé une baisse historique du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Comme prévu, il diminue de 1,20 %. Comme prévu, cela représente une baisse des recettes d'environ 154.000 euros.

« Certains en haut lieu feraient bien de regarder comment vous faites ! »

Les économies réalisées dans le mode de fonctionnement du syndicat (circuits de collecte étudiés à la loupe ou rythme de passage repensé) ont payé. Le syndicat fonctionne avec six agents de moins (sur 114 titulaires) qu'en 2014. Ont également payé, les spécificités du territoire, comme le fait que ses habitants sont de bons élèves en ce qui concerne le tri. « En 2017,



COLLECTE. Le Sictom Issoire-Brioude a réalisé des économies tous azimuts et cette année, cela a des repercussions directes dans le porte-monnaie des habitants des 160 communes. PHOTO D'ARCHIVES AVRIL 2015

on a économisé 110.000 euros, car on ne paye que nos refus : cette masse-là n'est plus mutualisée », a précisé le président et maire de Parent Claude Masseboeuf. Ainsi, la contribution au Valtom (*) était estimée à près de 4 millions d'euros en 2017 (3,7 M€ réalisés), elle ne s'élèvera plus qu'à 3,6 millions d'euros en 2018.

Nicole Chassin (Sainte-Florine), vice-présidente a tenu à « remercier le président et le directeur pour la bonne gestion

du service. » Une intervention qui a déclenché des applaudissements enthousiastes dans la salle de la mairie de Sainte-Florine, où 110 délégués étaient réunis, vendredi. « On baisse alors que tout augmente, chapeau ! s'est enthousiasmé Gérard Bonjean (Azérat). Il y a des gens en haut lieu qui feraient bien de regarder comment vous faites... »

Le plus étonnant, c'est que cette baisse pourrait bien se poursuivre l'année prochaine.

Même si aucun engagement n'a été pris dans ce sens, vendredi soir, bien des indices peuvent laisser penser que les taxes suivront cette pente douce en 2019. De quoi réconcilier définitivement les contribuables avec un syndicat qui avait augmenté ses taux de 14 % en 2015 et de 0,8 % en 2016... ■

(*) Le Valtom est le syndicat qui se charge de « valoriser et traiter » les déchets. Le Sictom Issoire-Brioude et huit autres collectivités (des Sictom, communautés de communes ou d'agglomération) adhèrent au Valtom.

EN CHIFFRES

16.193.000 €

Voilà le budget de fonctionnement sur lequel table le syndicat pour l'année 2018. Une baisse d'environ 150.000 euros par rapport au budget prévisionnel 2017.

11

C'est le nombre de communes partantes pour expérimenter la mise en place de composteurs de quartier, dont Vieille-Brioude.

3.100.000 €

C'est ce que coûte au Sictom le traitement des ordures ménagères et des encombrants par l'incinérateur.

1.500.000 €

Le budget d'investissement du Sictom pour 2018, avec notamment la création d'une déchetterie à Paulhaguet. Le remboursement d'emprunt s'élèvera à 61.500 euros.

780.000 €

C'est la facture annuelle estimée pour 2018 au chapitre « carburants » pour le syndicat. L'entretien du matériel roulant, lui, coûte près d'1 million d'euros.

5.275.000 €

C'est le budget (prévisionnel) dévolu aux charges de personnel pour l'année 2018. En 2017, ces charges ont représenté une dépense de 5 millions d'euros.

→ ET À L'AVENIR ?

PLASTIQUES FINS. Une étude sera lancée cette année, à l'échelle du territoire du Valtom sur « l'extension des consignes de tri ». Pour faire simple, cela concerne les plastiques fins qui ne sont pas acceptés dans les bacs bleus du recyclage aujourd'hui. « En laboratoire, c'est recyclable. Mais les industriels aujourd'hui n'ont pas les outils. C'est indispensable, mais il faut être prudent, a insisté le directeur Serge Batisse. Où irions-nous vider ? Comment les transporter ? Et quel avenir pour le centre de tri d'Issoire ? » Autant de questions auxquelles l'étude devrait permettre d'apporter des débuts de réponses. ■

COMPOSTAGE. La loi l'exige (voir notre édition du 26 janvier) : en 2023, les déchets fermentescibles ne devront plus être collectés avec les autres déchets ménagers. Le Sictom va utiliser les cinq ans qui viennent pour que le compostage devienne un réflexe, comme le tri l'est déjà. Mais comment faire en ville, là où le compostage individuel (dans son jardin) ou collectif (au pied d'un immeuble) n'est pas possible ? Le syndicat va mettre en place des composteurs de quartier. Le budget dévolu à la mise en place de sites pilotes est évalué à 25.000 euros en 2018. ■

BYE-BYE LA TAUPE. La décharge de La Taupe n'est plus opérationnelle depuis bien

des années, mais le Sictom est chargé d'assurer le suivi de la dégradation des déchets qui y ont été enfouis, des « jus » qui s'en écoulent... Cependant, ce ne sera plus le syndicat qui réglera la facture de ce suivi (39.000 euros en 2017) à compter de l'année 2019. « C'est le Valtom qui prendra La Taupe à sa charge, comme il le fait déjà pour le centre de Puy-Long », a précisé le président Claude Masseboeuf. Un travail qu'il faut poursuivre jusqu'en 2036... ■

TRANSPORT. Le Sictom Issoire-Brioude collecte les déchets sur son territoire et les transporte, pour le compte du Valtom, jusqu'à l'incinérateur. Il y a eu une étude pour connaître le coût de cette prestation si elle

avait été confiée au privé. « On voit qu'on n'est pas plus cher, voire un peu moins cher », se sont félicités les responsables du Sictom Issoire-Brioude. ■

ENFIN AU FRAIS. Le personnel du Sictom qui travaille dans les bureaux du siège du syndicat, à Vieille-Brioude, devrait être soulagé : cette année, 10.000 euros ont été prévus au budget pour installer la climatisation dans les locaux. Des travaux qui ne sont pas du luxe... ■

PAULHAGUET. La déchetterie de Paulhaguet réapparaît cette année encore au budget prévisionnel du Sictom. Reste à voir si ce projet, qui est dans les cartons depuis tant d'années, verra le jour en 2018. ■